Page 15.

Toronto, mai 1896.

La Glissoire Spirale.

Notre gravure avec les mots "Modèle de Glissoire Spirale" y inscrits, est celle d'un modèle de travail d'une conception nouvelle par C. Baillairgé, Ingénieur de la ville de Québec, d'une "GLISSOIRE SPIRALE," où la rampe est construite autour d'un tronc de cône.

Ce modèle dont le noyau ou trouc de côue est d'une hauteur de 10 pieds, le diamètre supérieur de 3 pieds, celui du bas de 12 pieds, est construit sur un brancard à lisses et formait un des chars on voitures allégoriques de la procession du dernier Curnaval de 1895-96 à Québec. Durant la promenade une esconade de petits gamins se suivant de près, montaient au haut de la glissoire par une échelle à l'intérieur du côue, redescendaient en glissant sur la rampe ou hélice autour du tronc, rentrant de suite chacun avec son traineau par la porte ou ouverture latérale du bas, pour remonter aussitôt et commencer une nouvelle ronde, le tout au grand agrément et des enfants eux-mêmes et des spectateurs en général.



Le nombre des circuits autour du modèle est, à cause du peu de hauteur, limité à trois, afin de donner au glisseur la hauteur nécessaire à son évolution; réduisant aiusi à quelques 85 pieds la longueur totale ou développée du parcours de la glissade; mais si ou construisait la glissoire, par exemple, avec une hauteur

de 15 pieds, pour former quatre circuits et davantage, au lieu de trois ; la vitesse acquise, ferait faire aux glisseur cinq ou six tours, allongeant ainsi la glissade à quelques 150 à 200 pieds ou plus ; en ayant seulement soin de faire poser sur le plancher ou parterre autour de la base du tronc et à une distance égale à la largeur voulue pour le traineau, une tringle, un rail extérieur surélevé, comme dans le cas d'une courbe de chemin de fer, de manière à contrecarrer toute tendauce centrifuge du traîneau, ou de s'échapper par la tangente; le but de ceci étant évideument de cotoyer constamment le noyau ou tronc du cône, afin d'en être à proximité pour pouvoir y remouter de suite pour une autre glissade, au lieu de s'en éloigner, comme dans le cas d'une glissoire ordinaire, et d'avoir à perdre son temps à revenir chaque fois sur ses pas pour recommencer la descente.

La structure telle que proposée par M. Baillairgé aurait une hauteur de 50 pieds, diam. iuf. 60 pds., sept à huit circuits on tours d'hélice, et un parcours de 1000 pieds au lieu de 100. Dans la glissoire, telle que proposée, il y aurait au centre, pour en atteindre le haut, un escalier au lieu d'une simple échelle, le diamètre supérieur étant dans ce cas de 12 pieds au lieu de 3.

Si la glissoire ent été érigée, durant le caruaval, sur la terrasse Dufferin, près du Chîteau Frontenac, on amaît pu se prévaloir de l'ascenseur de l'hotel pour y arriver, par une galerie à hauteur convenable, et saus se donner la fatique de monter par l'escalier; et daus tous les cas, un simple ascenseur au centre du cône ou à son extérieur, n'entraînerait qu'un faible surcroit dans le coût.

Une glissoire de la sorte quoique imaginée pour un service d'hiver, fonctionnerait également bien en été avec des traîneaux à roulettes au lieu de lisses, tout de même que le fout les patins à roulettes. Ce n'est que le manque de fouds, la pauvreté proverbiale de Québec qui en a empêché l'exécution sur l'échelle voulue (quelques \$300.00 plus on moins) et il u'y a pas à douter que quelque ville mienx donée sons le rapport de la fottune, ne se hâte de construire une glissoire aussi nouvelle, originale et sensationnelle, où le nombre de personnes qui s'en prévaudraient, à senlement un à deux centius la glissade, aurait vite convert le coât de la structure et douné un profit net au propuiétaire.

"Chaque collège, chaque couvent, ajoute l'auteur, de rait avoir au centre de sa cour une glissoire de la sorte et d'une hauteur quelconque: 20, 30 ou 40 pieds suivant le mou aut à affecter à sa construction.